

Le vivre ensemble, c'est aussi sur la route !

Le mois d'août étant le mois des vacances, les cours de Code de la route au CADA et sur le Puy n'ont pas toujours eu lieu. Il faut bien un peu de repos, même aux bénévoles.

Septembre est le mois de la reprise. Les cours ont donc repris au CADA comme au Puy.

Au CADA, ils ont lieu le mardi matin de 10h à midi.



Au Puy, le mercredi de 18h30 à 20h.



Quels sont les objectifs de ces cours de Code ?

- Tout d'abord, **apprendre le code de la route afin de se présenter à l'examen**. Depuis peu, les personnes rencontrent une difficulté supplémentaire. Elles ne peuvent plus passer l'examen alors qu'elles sont au CADA. Il leur faut attendre d'avoir leur carte de séjour. Le récépissé ne leur ouvre pas la porte pour passer l'examen.
- **Apprendre ou perfectionner son français**. En effet, les cours sont donnés en français à partir d'outils en français. Bien sûr ! ceux qui comprennent bien le français expliquent parfois à ceux qui ne le possède pas bien. Parfois aussi, l'outil de traduction est utilisé. Mais le professeur ne parle pas d'autre langue que le français !
- **Prendre du temps pour une activité qui permet de s'évader**. Cela est surtout vrai pour les personnes du CADA de Saint Beauzire. Malheureusement, cela n'est pas toujours compris. Certains de ceux qui venaient à ces cours ont arrêté suite à l'annonce négative de leur demande à l'OFPPRA. Le coup est dur ! Ils s'enferment sur eux et ne participent plus aux diverses activités.
- **Pour ceux du Puy, c'est l'occasion de se retrouver à plusieurs pour apprendre et réviser**. Ces temps ont lieu le soir après la journée de travail.

Qui d'autres peut participer ? Tous les habitants qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances sur le code de la route ! Ou tout simplement se rappeler pourquoi il y a des règles sur la route. Cela peut sauver des vies et en plus, le vivre ensemble, c'est aussi sur la route !